

Stage, engagement, césure

Le stage est une période de mise en situation en milieu professionnel.

Le stage permet d'éprouver un environnement de travail, de se tester en situation professionnelle et de développer ses compétences.

L'ICP accompagne ses étudiants et favorise l'expérience professionnelle (tel que le stage ou le volontariat) ou professionnalisante (tel que le job étudiant, l'engagement bénévole, le service civique, etc.) dans tous les niveaux de ses formations (Licence - Master - Doctorat),

L'ICP accompagne en particulier les étudiants en situation de handicap et leur propose des dispositifs qui leur sont réservés en matière de stage et d'insertion professionnelle.

L'année de césure ICP permet aux étudiants en cours de cycle (entre L2 et L3, et entre M1 et M2) d'améliorer leurs connaissances et compétences en réalisant une mobilité ou toute expérience professionnelle ou professionnalisante.

[Pour en savoir plus](#)

Pour en savoir plus

[> Poser une question sur le stage](#)

Offres de stage ICP

Des offres de stage et d'emploi sont réservées aux étudiants de l'ICP sur la [plateforme Jobteaser ICP](#)

Les étudiants doivent retirer les conventions de stage auprès du secrétariat de leur faculté

INFORMATION PARCOURSUP

Les dysfonctionnements constatés sur Parcoursup le 15 mai sont résolus. Chaque candidat a reçu un message adapté à sa situation et une nouvelle date limite est désormais affichée dans son dossier en face de chaque proposition.

Pour consulter et valider les propositions d'admission qui vous sont faites par l'ICP il faut vous reconnecter à Parcoursup.

Contacts utiles :

- s.bounzeki@icp.fr pour la licence histoire-science-po, LEA et Info-com
- m.six@icp.fr pour la licence de droit et la licence de sciences sociales

Pensez bien à préciser votre nom et la filière visée dans le corps de votre message ainsi que votre numéro de téléphone, si vous souhaitez que nous vous rappelions.

Notre équipe est à votre écoute.